

Le Conseil des habitant-e-s de la Ville de Vernier en bref.

Objectif principal

Prendre en compte vos décisions d'intérêt général et faire en sorte qu'elles aient un impact sur la politique communale pour le bien-être de toutes et tous.

Deux visions importantes

L'intégration n'est pas un aboutissement mais un processus continu.

La citoyenneté est vue comme une pratique légitime d'inclusion, de toutes et tous, plutôt que comme un statut dont dépendent des droits politiques.

Public visé

Toutes les personnes résidant ou travaillant sur la commune, y compris les résident-e-s étranger-e-s en Suisse depuis moins de 8 ans.

Le niveau de français ne doit pas être discriminant. Une maîtrise minimale est suffisante.

L'âge n'est pas un critère discriminant (compétence/accord parental)

Les membres d'organismes (par ex. associations) participent en tant qu'individus

Informations et renseignements

**conseildeshabitants@vernier.ch ou tél. 022 306 06 70
icigeneve.ch**

Le Conseil des habitant-e-s, c'est quoi?

Rôle central de la délibération

Faire valoir ses opinions, les partager, les approfondir, les confronter à d'autres, convaincre ou se laisser convaincre dans un esprit de respect mutuel pour aboutir à des recommandations communes auxquelles tou-te-s les participant-e-s peuvent adhérer (recherche du consensus).

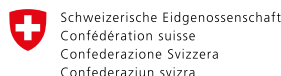
Représentativité

Il est souhaitable que chaque table délibérative puisse tendre vers une représentation équilibrée de la population verniolane dans sa diversité;

Et que les diverses opinions sur le thème traité soient représentées.

Moyens d'actions

- ➔ **Rapport complet (spécifiant les positions majoritaires et minoritaires);**
- ➔ **Transmission des résultats des délibérations aux autorités municipales et retour justifié par écrit fait par le Conseil administratif;**
- ➔ **Prise de position dans le livret de vote officiel (lorsque c'est envisageable);**
- ➔ **Mise à l'agenda du Conseil municipal;**
- ➔ **Lancement d'un referendum.**



**Organismes
genevois
et verniolans
partenaires**

Le Conseil des habitant-e-s, ça fonctionne comment ?

